

Élaboration du contrat local de santé du Pays de Saint-Malo

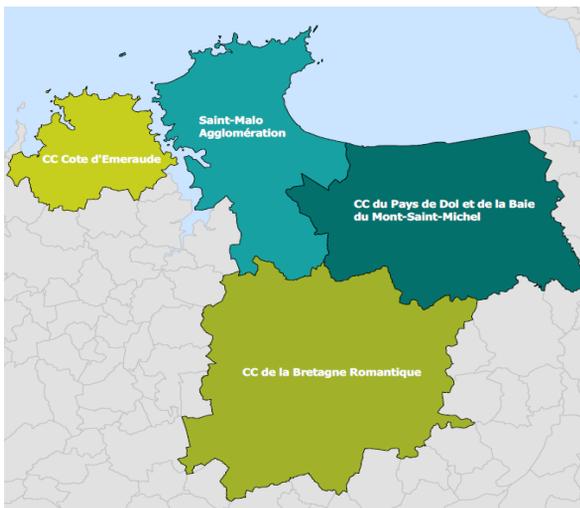
Newsletter n°1



Une stratégie territoriale de santé sur le territoire

La santé des populations constitue un enjeu primordial des politiques publiques, tant au niveau local, régional que national.

Le Pays de Saint-Malo, avec l'ensemble des acteurs du territoire, s'est investi depuis plusieurs années dans une dynamique territoriale avec une réelle prise en compte des préoccupations de santé, notamment au travers du dispositif d'Animation Territoriale de Santé qui contribue au développement de la prévention et promotion de la santé avec la mise en place d'appuis locaux, de réseaux pour la réalisation d'actions, de formation,...



Afin de répondre avec toujours plus de pertinence aux besoins des habitants, l'Agence Régionale de Santé et le Pays de Saint-Malo s'engagent dans l'élaboration d'un contrat local de santé. Cette démarche conjointe est une vraie opportunité pour agir durablement en faveur d'environnements favorables à la santé de tous. La signature de ce contrat est envisagée pour début 2020

Cette première newsletter présente les étapes du projet. D'autres suivront pour permettre de suivre l'avancement des travaux.

Le bon déroulement de cette démarche implique la mobilisation de tous les acteurs et tous les secteurs : soin, social, médico-social, environnement, insertion, logement, ... La mobilisation de tous permettra ainsi de définir des priorités d'intervention pertinentes, partagées et adaptées au territoire. Nous vous remercions par avance pour votre implication dans ce projet.

L'élaboration du CLS sera menée en parallèle avec l'**Agglomération de Dinan**. Il s'agit là, d'une démarche menée de concert dans deux territoires appartenant au même **Conseil Territorial de Santé (CTS Dinan Saint-Malo)** – espace de débats et de co-construction des politiques locales de santé. Cette démarche donnera lieu à deux CLS distincts mais des orientations et/ou actions similaires qui pourront potentiellement figurer dans les deux.

Le CLS : une approche globale de la santé

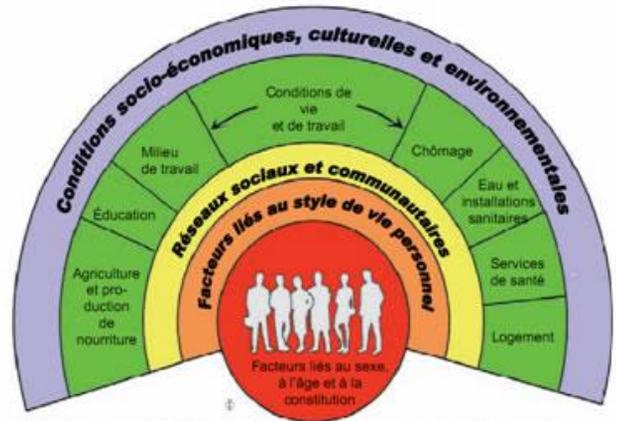
La question de la santé est universelle et nous touche tous au quotidien. Quel que soit notre âge, quelle que soit notre condition physique ou psychique, **la santé est un tout.**

La **santé est un champ transversal**, ses déterminants sont multiples et relèvent tant du système de santé, de son efficacité et de son organisation que d'éléments qui lui sont extérieurs: **80% de ce qui fait la santé** de la population est extérieur au système de soins (*logement, quartier, revenus, éducation, relations sociales, travail, etc.*).

Les questions de santé ne doivent donc pas être restreintes à la seule problématique du soin, mais bien s'inscrire dans une approche globale, en accord avec la définition de la santé défendue par l'Organisation Mondiale de la Santé qui la définit comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

Ainsi la démarche du **Contrat Local de Santé** sera conduite selon une approche multi-partenaire et intersectorielle **autour d'objectifs partagés**. Il doit favoriser la prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques.

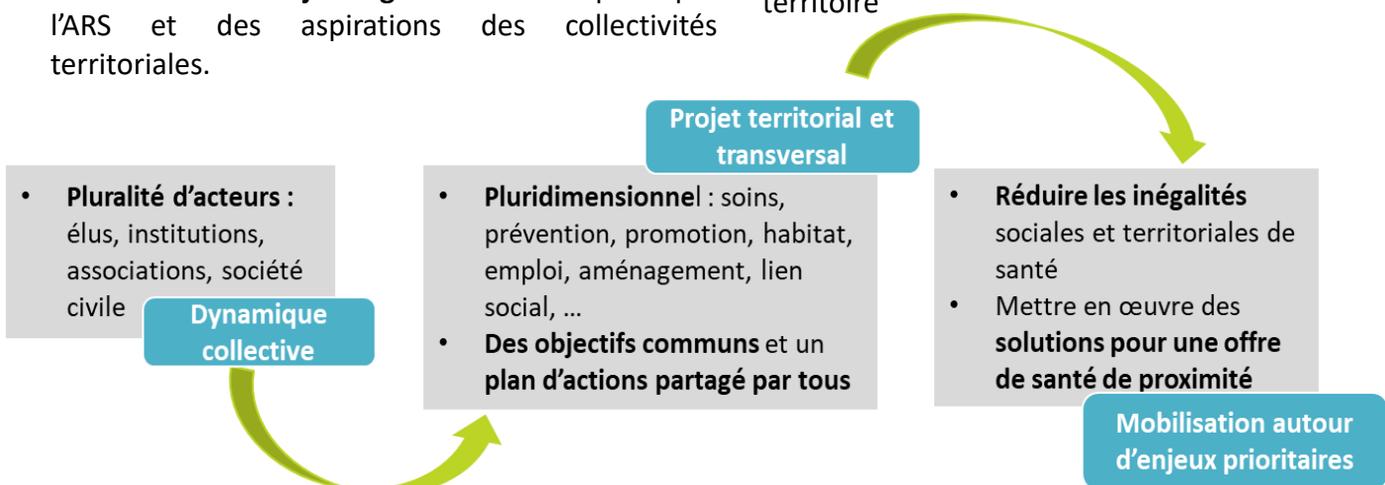
Le CLS doit aussi permettre la rencontre des orientations du **Projet Régional de Santé** porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales.



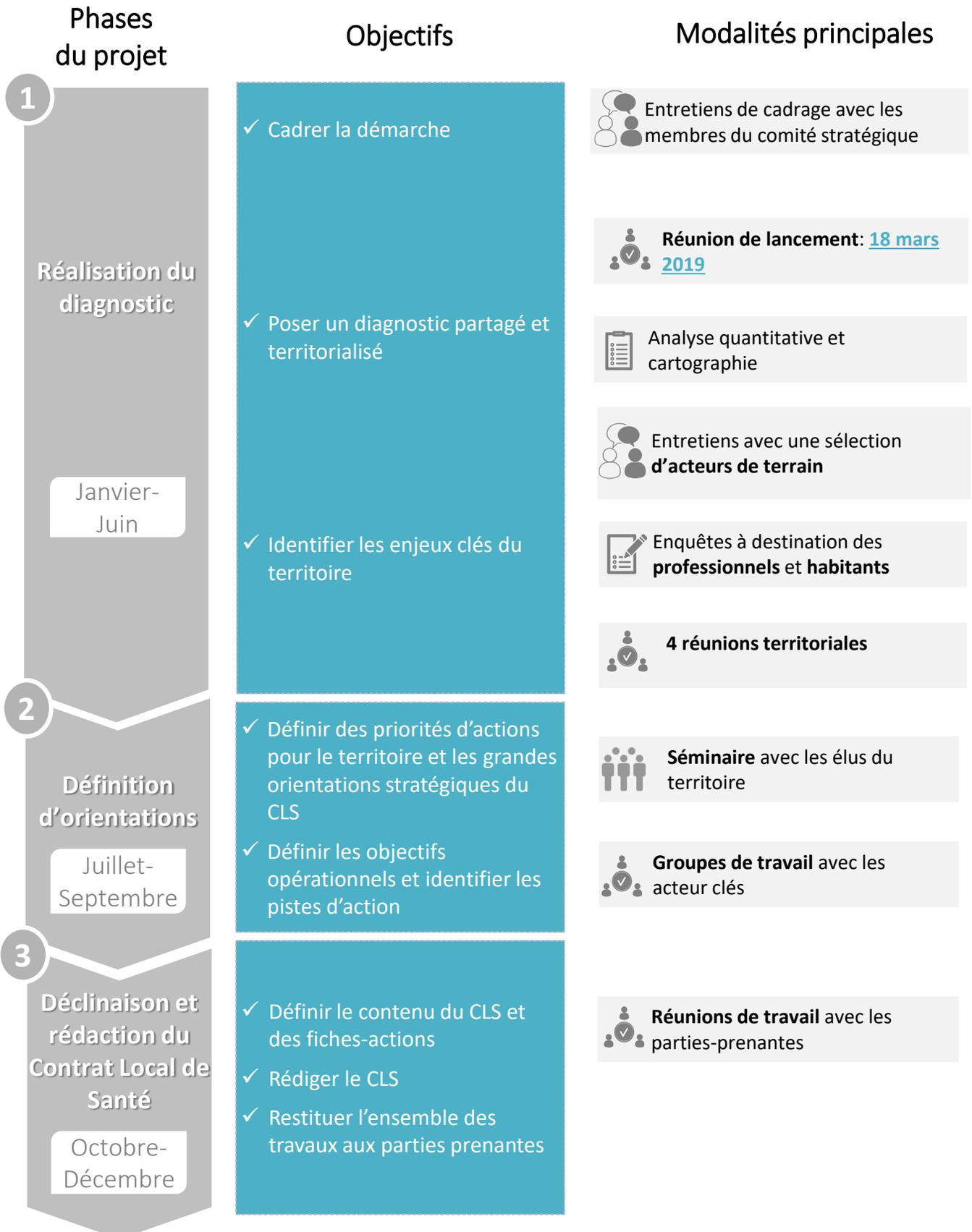
DAHLGREN, Gnan and WHITEHEAD, Margaret, 1991, Policies and Strategies to promote social equity in health, Institute of Future Studies, Stockholm (traduction)

Enfin, le CLS est également un levier de **réduction des inégalités** territoriales, sociales et environnementales. À travers leur identification et leur description sur le territoire, le CLS vise à mettre en lumière les actions envisageables pour lutter contre ces inégalités.

L'approche adoptée pour l'élaboration du **Contrat Local de Santé** s'inscrit donc dans une vision élargie de la santé en mobilisant l'ensemble des acteurs pouvant agir sur un/plusieurs des déterminants de santé. Il mobilisera ainsi une diversité de parties-prenantes **dans la perspective de construire des actions concrètes**, au plus près des populations et répondant aux besoins du territoire.



Calendrier de la démarche



Une démarche participative

Le Pays de Saint-Malo et la délégation départementale de l'ARS ont souhaité que ce projet soit co-construit, requérant la participation de tous. Afin d'identifier les enjeux du territoire en matière de santé, ce travail s'appuiera sur le regard et l'expertise de chacun.

L'élaboration du CLS s'appuiera sur divers outils:

1

Analyse quantitative

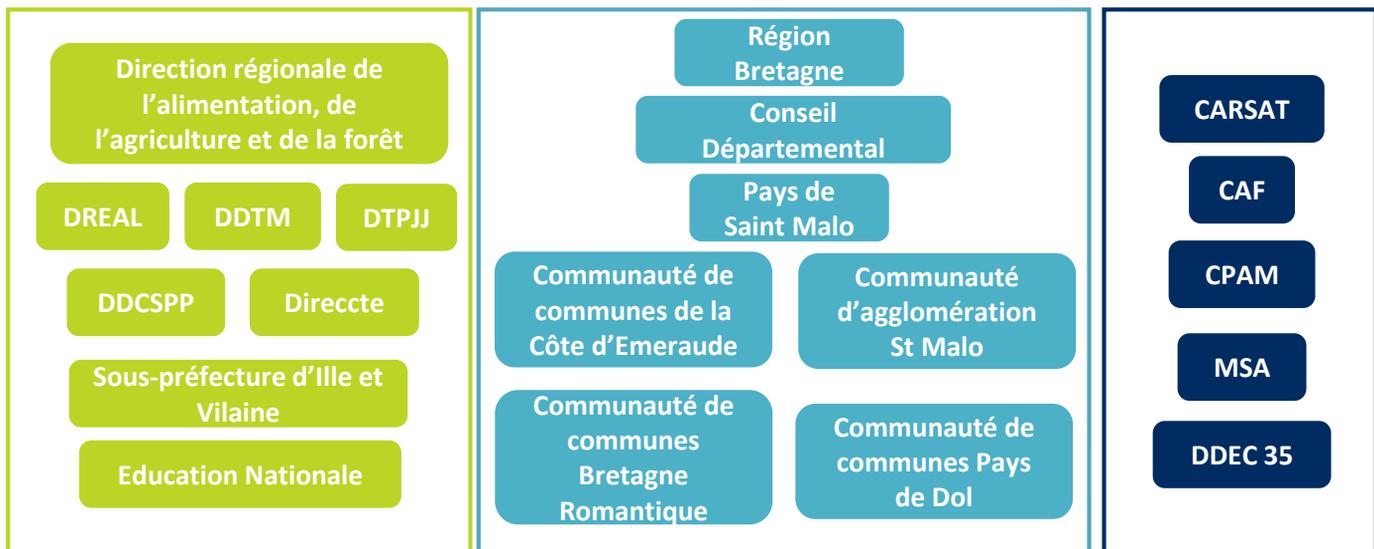
- Etat des lieux des ressources existantes s'appuyant sur les données et études existantes

2

Analyse qualitative

- Entretiens partenariaux (institutions, professionnels de santé, ...)
- Enquête par questionnaire (professionnels et habitants)
- Rencontres avec les habitants
- Réunions d'échanges par secteurs
- Groupes de travail pluridisciplinaires

Partenaires institutionnels impliqués



Vos contacts



P.E.T.R du Pays de Saint-Malo
Floriane Mercier
 Animatrice Territoriale de Santé
fmercier@saint-malo.fr



Agence Régionale de Santé de Bretagne (DD35)
Laurence Rongère
 Chargée de mission – Contrat Local de Santé
laurence.rongere@ars.sante.fr



Eneis by KPMG – prestataire en charge d'accompagner la démarche
Kim Robin

Responsable de mission krobin@kpmg.fr